

**DYNAMIQUES DE L'AGRICULTURE ET DE LA RURALITÉ D'UNE COMMUNE DANS
LE DELTA DU FLEUVE ROUGE DANS LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION
ÉCONOMIQUE DE 1980 À L'HEURE ACTUELLE: LE CAS DE LA COMMUNE DE CAM
HOANG, DISTRICT DE CAM GIANG, PROVINCE DE HAI DUONG**

**Agricultural and rural dynamics in one commune of the Red River Delta in the context of the
economic innovation, since 1980 to present: research on the case of Cam Hoang commune, Cam
Giang district, Hai Duong province**

PHAN DANG Thang¹, VU DINH Ton¹, Marc DUFUMIER²

After 20 years of economical renovation, Vietnamese agriculture and rural dynamic present a new face, in particular in the Red River Delta. Through our analysis approach of principle agricultural historical evolutions according to farming systems to aim a better understand of the way the farmers adapt themselves to the actual economic conditions and to unstop the evolutional tendencies of the agriculture at Cam Hoang commune, Hai Duong province in this delta. The high-yield rice varieties occupied 90% of the area. The third harvest is strong developed in the 1980-1990 but it is nowadays reduced by a fort influence of the price of the inputs and outputs. However, the limited area in the cultivation per labor active is one of important factors concerned the decides to change their agricultural production activities. The agricultural change is from rice-fields with limited productivity to fruit-farming, then excavate a pond for aquatic production, animal breeding, ornamental plant with the aim to increase the income per an area unit. But the demands' capital in the process of agricultural production and official outstanding debts in the farm households, occupy 68% of this commune with average of 12.7 millions per a farm household.

Key words: agricultural systems, agricultural dynamic, Vietnamese agriculture, rice-growing.

1. INTRODUCTION

Le delta du Fleuve Rouge, est le deuxième plus grand delta du Vietnam avec une population représentant environ 22% du pays, soit 18 millions d'habitants. Les surfaces agricoles par actif y sont très limitées, en moyenne 0,23 ha par famille. Les exploitations agricoles des nouvelles familles paysannes sont de petite taille: environ 0,07 ha par famille. On trouve aussi environ 1% de paysans sans terre (*Chu Huu Quy, 2000*). Chaque famille dispose de plusieurs petites parcelles, environ 6 à 10 parcelles (*Vu Nang Dung, 2001*). Cependant, l'agriculture vietnamienne va devoir être concurrentielle sur le marché mondial. Le Vietnam vient d'être admis comme membre de l'Organisation mondiale de commerce.

Pour mieux comprendre l'enchaînement des principaux changements et leur influence sur le monde paysan après 20 ans de rénovation, une étude de l'évolution des systèmes agraires a été effectuée dans une commune, celle de Cam Hoang de la province de Hai Duong. L'analyse diagnostic des systèmes de production de cette zone nous a permis d'identifier les dynamiques d'évolution passées et actuelles de l'agriculture, les décisions prises par les paysans pour s'adapter chaque période, notamment aux mécanismes d'ouverture du marché, et toutes les transformations des systèmes de culture et d'élevage.

2. METHODOLOGIE

La zone de recherche sélectionnée pour notre étude, la commune de Cam Hoang, située au cœur du delta du Fleuve Rouge, rassemble des unités de production agricole de type familial.

Nous avons tout d'abord entrepris une lecture du paysage agraire en vue de localiser les grands modes d'exploitation du milieu et de délimiter des sous-zones relativement homogènes du point de vue agro-écologique et socio économique.

¹ Centre d'études interdisciplinaires du développement rural, Université Agronomique N°1 de Hanoi

² AgroParisTech, France.

Des entretiens de nature historique auprès de dirigeants de la commune, des chefs de villages et des familles paysannes ayant déjà une longue expérience de l'agriculture communale, nous ont été ensuite utiles pour comprendre l'évolution des rapports sociaux et des modalités d'organisation villageoise en matière d'approvisionnement, de commercialisation, de gestion des eaux, d'irrigation, de crédit, d'entraide, etc.

Il nous a été ainsi possible de mettre en évidence les facteurs qui ont le plus conditionné les transformations de l'agriculture communale et d'en apprécier les conséquences sur les écosystèmes et le travail des paysans

3. RESULTATS ET DISCUSSION

3.1. Présentation de la commune de Cam Hoang

Située dans le centre du delta, la commune de Cam Hoang a été instituée suite aux travaux de consolidation du réseau hydrographique de la rivière de Thai Binh. Avec des altitudes moyennes de 2 à 3m. Cam Hoang est une commune formée en 1956 qui comprend cinq villages (Kim Doi, Phuong Hoang, Phi Xa, Quy Khe et Ngoc Lau), le petit village de 19/5 a été établi pendant les années 1970 par la coopérative artisanale de production de céramique du district. Le centre de Cam Hoang est à 8 km au Sud du centre du district, à 18 km à l'Est du centre de la province de Hai Duong, à 4 km au Sud de l'autoroute n°5A et à 40 km à l'Ouest de Hanoi. Cette commune est contiguë à la province de Bac Ninh au Nord et au Nord-est. A l'Ouest et au Sud, elle est adjacente à autres communes appartenant au même district: Thach Loi, Cam Son, Cam Dinh, Cam Vu et Cam Van.

La commune a une superficie totale de 736 ha, et sa surface agricole est de 564 ha soit 77%. Cette surface agricole correspond aux surfaces qui ont déjà été redistribuées aux foyers paysans. Ces derniers en ont l'usufruit sur de longues périodes (20 ans) et peuvent choisir à quelles fins ces terres vont être utilisées. Les villages occupent 54 ha, soit 7,3% de la surface.

La commune de Cam Hoang accueille 1.841 foyers, soit une population totale de 7.100 habitants, avec une croissance démographique de 0,87% par an. Cette population est à 85,72% agricole. 11,62% des foyers ont une activité de commerce en parallèle de l'agriculture pour 0,87% des foyers, il s'agit de commerce d'intrants agricoles. La densité de population atteint les 965 habitants au km² et le revenu par habitant est d'environ 6,5 millions de Vietnam dongs par an (environ 325 euros), (*Statistiques de la commune de Cam Hoang, 2005*).

3.2. Epoque de la rénovation économique de 1980 à nos jours

3.2.1. Origine des transformations agricoles

Depuis 1993, le gouvernement vietnamien a instauré une nouvelle loi foncière qui vise à restituer leurs droits de propriété foncières paysans (avec possibilité d'achat, de vente, de location, d'exploitation, de transmission). Des transferts de propriété sur les rizières s'opèrent actuellement, mais essentiellement entre membres d'une même famille.

Les agriculteurs de ces zones ainsi que des scientifiques ont été invités à donner des cours de vulgarisation afin de transmettre les connaissances accumulées sur de nouvelles pratiques agricoles.

Ceci a permis la mise en place d'un processus de transformation rapide: les rizières proches des villages et les jardins pluri spécifiques ont été convertis en jardins vergers spécialisés, de litchi dans un premier temps. Les familles en cultivent de 2 à 4 sao et quelques familles ont même jusqu'à 10 sao de litchi. Mais le prix du litchi a beaucoup baissé, ce qui, ajouté à de mauvaises récoltes durant plusieurs années, a fait baisser rapidement les revenus des vergers et les paysans ont été obligés de changer de culture.

En dépit des mauvaises récoltes de litchis, plusieurs familles ont néanmoins pu dégager des revenus conséquents grâce aux étangs piscicoles, aux élevages porcins et avicoles. En particulier, une famille peut gagner jusqu'à 9 millions de dongs par an sur deux sao d'étang piscicole soit plusieurs fois le revenu espéré pour une même surface de rizière. De ce fait, plusieurs familles ont converti des rizières situées dans les zones basses ou près des villages en élevage piscicole.

Ainsi en 2005, près de 152 hectares d'étang piscicole existaient dans cette commune, dont 90 hectares avaient été creusés dans les années récentes, soit 26% de la surface initiale des rizières. Les plus importantes transformations ont eu lieu dans les villages de Phuong Hoang, Kim Doi et 19/5. La

pisciculture représente la plus grande part du revenu de ces familles qui y investissent la majeure partie du temps de travail familial.

3.2.2. *Les nouvelles dynamiques agricoles et les tendances des paysans*

En 1988, la résolution n°10 visait seulement à reconnaître le rôle économique autonome du foyer coopérateur en milieu rural, à savoir l'autonomie des ménages paysans pour choisir leurs productions et mettre en œuvre leurs propres systèmes de culture et d'élevage. Cela s'est traduit par une meilleure rémunération des agriculteurs qui ont pu ainsi acquérir les moyens de production nécessaires à l'intensification rizicole. Les paysans ont intensifié les activités d'élevage comme la production de poissons associée à l'élevage porcin et de volailles, tout en cultivant encore le riz pour assurer l'autoconsommation. En plus de l'activité agricole, les hommes ont aussi cherché des travaux extra-agricoles.

Pendant les années 1990, avec la réaffirmation du droit de propriété foncière, plusieurs foyers paysans ont regroupé leur parcellaire pour avoir de plus «grandes parcelles». Cela leur a permis de réaliser une saison de culture en sec sur plus de surface exondée. Mais le revenu procuré par les cultures en sec est faible et les mauvaises récoltes du fait des parasites sont fréquentes; ces paysans ont donc diminué ou abandonné ce cycle de culture. Alors que les années précédentes, ils voulaient louer les surfaces d'autres familles et payer la rente foncière, jusqu'à 140kg de paddy par sao par an, ils ne veulent plus aujourd'hui mettre en culture de telles surfaces exondées, ils n'ont plus à payer de rente foncière. Cependant la plupart des paysans de cette région n'ont pas abandonné leurs rizières car ils ont lutté trop longtemps pour accéder à la propriété des terres et ils attendent que l'Etat leur rachète pour installer des zones industrielles.

- *La reconversion des rizières en plantations fruitières*

Sur les 5% des rizières qui étaient proches du village et situées en position relativement haute, les paysans ont planté des vergers, établi des jardins et créé des bassins piscicoles. Le litchi était alors le choix de prédilection vu le bon prix de marché de ce fruit à cette époque. Il a donc été cultivé dans presque toute la commune, dans les jardins autour des maisons. Ces vergers ont permis d'éviter les famines, en générant un revenu 4 à 6 fois supérieur à celui de la riziculture. La surface en litchi était de 56,8 ha pendant les années 1990 dans la commune. Mais la baisse très rapide du prix du litchi dans les années 2000 (d'environ 15.000 dôngs en 1990 à 1.500 dôngs en 2004) a été dramatique pour ce système de culture de verger dans la commune. Il a été très rapidement abandonné et substitué par d'autres systèmes de culture permettant de générer de meilleurs revenus.

On a ainsi observé une réorientation des systèmes de culture vers la production de fruits et légumes divers, comme le concombre, ou plus simplement vers le retour à la culture du riz. Au même moment, est intervenu le développement de bassins de pisciculture dans la commune et une diversification des systèmes de culture et d'élevage pour produire des marchandises au revenu par l'unité de surface et par travailleur plus élevé que le litchi.

- *La transformation des rizières en étangs piscicoles*

Le creusement de bassins piscicoles est apparu spontanément dans quelques familles à la fin des années 1990. Elles possédaient déjà de bons revenus par l'empoisonnement de bassins naturels comme ceux de la rivière de Bui, près des villages de Phuong Hoang et de Kim Doi. Les vergers de litchi ont été abattus pour pouvoir creuser des bassins piscicoles et quelques rizières des zones basses ont été abandonnées pour ce faire. C'est entre 2002 et 2004 que l'on a observé la plus forte vague de creusements de bassins. En 2003, les autorités locales ont en effet mis en place une stratégie et un projet pour l'expansion de la pisciculture.

Le revenu de la pisciculture peut être considéré aujourd'hui comme le revenu principal de plusieurs familles paysannes de la commune ; il est 6 fois supérieur à celui de la riziculture sur une même parcelle de même surface. Ce mouvement de conversion de la riziculture à la pisciculture a pu être observé non seulement dans la commune de Cam Hoang, mais aussi, au cours de ces dernières années dans toute la région du fleuve Rouge par irradiation paysanne et encouragement des politiques publiques. Ne pouvant pas contrôler l'offre et la demande, une baisse des prix des poissons s'est produite en 2006, d'où l'inquiétude des familles productrices de la commune.

Mais le développement de pisciculture vient aussi des problèmes qui existent dans la communauté paysanne pour l'utilisation de l'eau de système d'hydraulique. Le manque de coordination entre familles paysannes est la cause d'inondations plus courantes pendant la saison des crues malgré l'existence de digues et de barrages.

3.3. La dynamique actuelle du système agraire à la zone d'étude

3.3.1. L'écosystème commence à être pollué

Ces changements de l'agriculture pour mieux s'adapter aux lois du marché ont eu un impact négatif sur l'environnement. La production intensive s'est traduite par l'utilisation accrue de produits phytosanitaires et de produits pharmaceutiques et par le manque de respect à l'égard de anciennement utilisées, comme l'abandon de la jachère, avec pour effet de détériorer le milieu. C'est une des raisons pour laquelle au cours de ces dernières années les jardins de verger ont été moins productifs voir non productifs. Dans la riziculture, avant les années 1990, il n'y avait pas besoin d'utiliser de produits phytosanitaires; mais aujourd'hui, il est nécessaire d'utiliser des doses toujours plus importantes (quatre à cinq fois celles de départ, voir plus) sans compter les 2 désherbages sans quoi les producteurs ne font pas de recettes. Les insectes «utiles» et les animaux endémiques ne sont pas épargnés par ces produits. Il devient difficile, voir impossible, de trouver des crevettes, des poissons non introduits ou des crabes de rizières. Parallèlement prolifèrent des animaux nuisibles comme les escargots venus des Philippines. Ils mangent tous les végétaux, et en particulier de riz. Il y a d'autres nuisibles comme les souris qui ravagent les plantes vivrières, en particulier celles cultivées en saison sèche. Les familles payent 4.000 dôngs par sao et par récolte pour la dératisation et les autorités locales doivent mobiliser tous les habitants dans la commune. Elles subventionnent aussi les familles qui nourrissent les chats.

Dans la pisciculture, les espèces les plus productives, comme la carpe herbivore, le Rohu et le Mrigan, sont particulièrement affectées, voire tuées, par la pollution et l'élevage intensif. On doit empoissonner les bassins plusieurs fois par an ou introduire de nouvelles races et accepter des revenus inférieurs.

Pour les élevages porcins et de volaille, les éleveurs ont souvent de bons résultats avec les premières bandes et deviennent ensuite déficitaires avec les bandes suivantes. Plusieurs éleveurs sont aujourd'hui surendettés, notamment les éleveurs de volaille. Il s'agit d'élevages à haut risque.

3.3.2. Les successions de culture et la caractéristique des systèmes d'élevage

- *La succession et le calendrier de culture*

La révolution verte a vraiment commencé au Vietnam au début des années 1980 (*M. Dufumier, 2004*) avec l'emploi de nouvelles variétés telles: le NN8 pendant des années 1975 à 1980, le CR203 en 1985. Ce sont des variétés semi naines dont le rendement dépend de la disponibilité en engrais chimiques. Elles croissent dans des conditions agro-écologiques très diverses.

De nos jours, les paysans cultivent plusieurs variétés issues de croisements. Ces variétés sont principalement importées de Chine avec des rendements près de deux fois supérieurs à ceux des variétés (Q5, TG, KD18, IR35) utilisées auparavant ou à ceux du riz gluant. Les rendements vont jusqu'à 3 quintaux par sao (soit 84 quintaux par ha), le temps de croissance est seulement de 95 à 115 jours selon la variété.

Dans la région étudiée, à proximité du village, on peut trouver:

- Des jardins avec diverses productions destinées surtout à l'autoconsommation et associées à un élevage de basse-cour aux abords des maisons;
- Un jardin avec diverses productions destinées à l'autoconsommation, du riz associé à un élevage de basse-cour et un étang piscicole autour ou au milieu de la rizière (le système VAC);
- Des vergers spécialisés ou multispécifiques où sont cultivés le litchi et le longane, dans les zones autour des habitations ou les 5% parcelles dont on a parlé plus haut;
- des jardins avec des productions diversifiées destinées à l'autoconsommation et des plantes d'agrément aux abords des maisons;

Depuis les années 1980, dans la région d'étude, il existe les rotations suivantes dans les rizières:

- Une rotation à deux cycles par an avec un riz de printemps et un riz d'été-automne;
- Une rotation à trois cycles de culture par an du type:

+ Riz de printemps // riz d'été-automne // légumes d'hiver (maïs, patate douce, piment, courge, concombre ou herbes pour les poissons)

+ Riz de printemps // légumes // légumes d'hiver

Cependant, comme il a été déjà mentionné plus haut, de nombreuses rizières ont été transformées en bassin piscicole.

Le perfectionnement du système d'hydraulique associé à l'importation de variétés hybrides à haut potentiel de rendement est l'une des principales explications du développement des cultures sèches sur terrains exondés depuis les années 1980. Les cultures en sec encore réalisées aujourd'hui sont surtout destinées à l'autoconsommation familiale, comme la carotte, ou pour l'alimentation des poissons, comme l'arroche.

Calendrier de travail des cultures dans la région d'étude ces dernières années

Culture	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	
Riz			<i>En saison d'été-printemps</i>					<i>En saison d'hiver-automne</i>					
<i>Semis direct</i>			+					+					
<i>Récolte</i>							+	+			+	+	
<i>Semis indirect</i>		+	+					+					
<i>Repiquage</i>			+	+					+				
<i>Récolte</i>							+	+			+	+	
<i>Jachère</i>	+	+	+	<i>En jachère</i>									
Culture sèche	<i>En hiver</i>		<i>En saison de printemps</i>						<i>En hiver</i>				
<i>Maïs</i>	+	+	<i>Le maïs est cultivé avant l'année 1995</i>									+	+
<i>Patate douce</i>	+										+	+	
<i>Carotte</i>	+										+	+	
<i>Piment</i>	+			+	+	+					+	+	
<i>Chou</i>	+										+	+	
<i>Chou-rave</i>	+										+	+	
<i>Concombre</i>	+			+	+	+					+	+	
<i>Courge</i>	+										+	+	
<i>Arroche</i>	+	+									+	+	

• *La caractéristique des systèmes d'élevage*

Depuis la promulgation de la résolution n°100, les paysans ont été autorisés à développer leurs propres élevages familiaux. Certains paysans parviennent à élever aujourd'hui quelques dizaines de truies ou centaines de porcs à l'engrais par an. Quelques familles vendent plus d'un millier de volailles par an. Mais c'est la pisciculture en bassin qui s'est le plus développé depuis le début des années 2000. L'élevage de gros bétail semble par contre perdre peu à peu de son importance.

Le développement récent de l'élevage fait que les productions animales occupent une place toujours de plus en plus importante dans la constitution des revenus paysans. Mais les agriculteurs doivent néanmoins affronter désormais des risques croissants en ce qui concernant d'éventuelles épidémies et des baisses de prix sur les marchés des produits animaux.

3.4. Les facteurs principaux dans le processus du développement agricole et rural

3.4.1. Le système d'irrigation

Dans les années 80, le système d'irrigation est le même que dans les années antérieures, mais la pratique de l'écope s'est aussi développé, en complément des motopompes étatiques: . Les années 90 marquent la fin du pompage centralisé et l'essor des pompes locales: . Après la résolution n°10 de 1988, chaque famille prend en charge toutes les étapes de production telles que le travail du sol, la mise en place des cultures, leur entretien et la récolte. Elles deviennent également officiellement responsables de l'irrigation de leurs parcelles individuelles. Le travail des paysans consiste à élever l'eau au moyens des écopés, depuis les canaux tertiaires jusqu'aux rizières, tandis que le groupe hydraulique de la coopérative doit entretenir les pompes et répartir l'eau sur le réseau, des canaux primaires jusqu'aux canaux tertiaires.

Dans les années 2000, la politique de l'Etat incite les paysans à mettre eux-mêmes en place des infrastructures rurales (route, école, bétonnage du système hydraulique agricole, etc.). L'Etat subventionne jusqu'à 30% de la valeur des matières premières comme le ciment et le fer, tandis que le Comité populaire et la coopérative financent les 70% restant. Les paysans participent à la mise en place de ces infrastructures en fournissant leur main-d'œuvre. Chaque année, plusieurs kilomètres de canaux d'irrigation sont bétonnés. Aujourd'hui, près de 40% du système secondaire d'irrigation a été bétonné. Plus de 90% de la surface en rizière est directement irriguée par pompage de l'eau à partir du système secondaire. Il n'est donc plus nécessaire d'écofer pour irriguer les rizières.

3.4.2. Les coopératives

La commune de Cam Hoang a trois coopératives: la coopérative de services agricoles, la coopérative de gérance du système électrique et d'eau potable et la coopérative de crédit populaire. La coopérative agricole assume cinq services agricoles: le service hydraulique, la vente de produits phytosanitaires, le service vétérinaire, la vente des intrants agricoles et la vulgarisation agricole sous le pilotage administratif de cinq personnes. Les groupes en charge du fonctionnement hydraulique, du commerce des intrants agricoles et de l'éradication des rongeurs, sont dirigés par quarante membres. Le capital circulant est d'environ cent cinquante milliers de dôngs placés sous la direction du Comité populaire. Mais son insertion dans l'économie de marché reste limitée, son revenu principal provenant du service d'irrigation pour les parcelles familiales individuelles. La coopérative ne peut pas emprunter auprès des banques du fait de son statut juridique et de sa faible capacité de remboursement. En ce qui concerne les ventes d'intrants agricoles, le responsable de la coopérative souligne qu'elle n'assure que 20% à 30% de la demande locale.

3.4.3. Les organisations étatiques de développement

Outre les coopératives et le centre de vulgarisation, l'Etat a créé d'autres organisations de développement rural au niveau communal telles que l'Union des femmes, l'Union des paysans, etc. dans le but d'aider à l'organisation collective. Ces institutions jouent un rôle important dans l'aide au développement de la région. Ils lèvent des fonds pour leurs activités ou achètent à crédit des intrants agricoles grâce au lien de confiance qu'ils établissent avec les entreprises. Ainsi plus de 90% des habitants participent à l'union des paysans et 70% des femmes à l'union des femmes.

La banque de politique sociale leur a prêté près d'un milliard de dông à taux bonifiés et s'associe à la coopérative pour organiser des cours de vulgarisation. En outre, ils mobilisent des journées pour aider les familles en difficulté lors de la récolte ou pour aider les membres à rembourser leur dette à la banque. Ainsi, ces activités jouent un rôle important pour la solidarité. On s'aide alors pour l'accès au capital, les conseils techniques ou des journées de travail, la visite aux familles en difficulté.

3.4.4. La vente d'intrants

Depuis 1988, les intrants ne bénéficient plus de subventions et se trouvent sur le marché libre. Les paysans choisissent eux-mêmes les produits qu'ils désirent acheter et utiliser dans leurs parcelles. La commercialisation se répartissant entre le commerce privé, coopératif et les magasins d'Etat. Pour ce qui est des produits phytosanitaires, la distribution est gérée par le bureau de protection végétale du ministère de l'agriculture et du développement rural, qui les répartit au niveau de chaque district. Depuis 1988, cette filière est encore gérée avec ce système mais le contrôle est beaucoup plus lâche au niveau du district. Le secteur privé a pris place sur ce marché et de nombreux produits sont distribués par diverses entreprises nationales ou multinationales. Dans la commune étudiée, moins de 1% des familles utilisent les intrants mais à eux seuls mobilisent 80% des intrants totaux dans l'agriculture.

3.4.5. Le service de soin vétérinaire

Dans la province de Hai Duong, depuis 1993, le système vétérinaire est géré par une délégation de l'organe central au niveau du district. Le vétérinaire de la commune dépend de la coopérative mais il n'y a qu'un responsable vétérinaire pour près de deux mille familles. Ainsi, les organisations de développement rural, le CEIDR ont organisé des cours de formation vétérinaire au niveau secondaire pour les agriculteurs. Ils exercent alors sous forme de service privé pour les éleveurs locaux.

Le service vétérinaire reste insuffisant, peu d'animaux sont vaccinés et l'aide technique aux paysans est limitée. Seuls le gros bétail, les truies et quelques porcs sont vaccinés. Selon les statistiques de la coopérative, le taux général de vaccination tous élevages confondus est d'environ

30%. Les vétérinaires se sont tournés vers le commerce de produits vétérinaires, que l'éleveur achète et utilise comme bon lui semble. L'abus de ces produits n'est pas sans entraîner des risques sanitaires.

Le désengagement de l'Etat du domaine vétérinaire ces dernières années explique l'apparition de nouveaux risques sanitaires dans l'élevage et la persistance de produits antibiotiques dans l'alimentation humaine, causant des maladies dans la population.

3.4.6. La vulgarisation

A Hai Duong, le service de vulgarisation est géré par l'Etat au niveau du district, il n'y a pas de subdivision au niveau communal. La vulgarisation a un rôle important pour sensibiliser les agriculteurs aux nouvelles techniques et nouvelles variétés. Mais pour plusieurs raisons, son rôle est actuellement très limité. Nombre des paysans de la zone d'étude disent ne pas connaître le centre de vulgarisation aide. Les nouvelles variétés sont achetées dans les magasins privés et les nouvelles techniques sont diffusées par les vendeurs privés et directement entre paysans.

Dans notre étude auprès des paysans et des responsables locaux, la vulgarisation apparaît limitée car les connaissances techniques des fonctionnaires ne sont pas à la hauteur des besoins du marché. Là encore la corruption limite l'efficacité de ce service, ainsi les quelques variétés subventionnées par l'Etat sont finalement vendues encore plus cher que sur le marché libre.

3.4.7. L'accès au crédit agricole

Le crédit est essentiel au développement économique familial. Les familles paysannes de la commune ont accès à trois sources principales de crédit, à savoir la Banque de l'agriculture et du développement rural pour toute famille répondant à certaines conditions, la Banque de politique sociale tournée vers les familles pauvres (plafonnés à dix millions de dông par famille) et le Fond de crédit populaire.

La dette totale des familles est d'environ 15,9 milliards de dông soit 8,6 millions de dông par famille en moyenne. 68% des familles paysannes ont régulièrement recours à l'emprunt, auprès du fond de crédit populaire à hauteur de 50%, 38% auprès de la banque agricole et développement rural et enfin 13% auprès de la banque de politique sociale. Les taux d'intérêt de la banque agricole est de 1,15% par mois, de la banque sociale 0,65% et du fond de crédit populaire 1,25%.

Le besoin de capital est de plus en plus important chez les paysans, il a été multiplié par trois en 2002, l'endettement était de 7,7 milliards de dông en 2003, 9,2 milliards de dông en 2004 et 15,9 milliards de dông en 2005, environ 70% des familles endettées. La plupart des paysans empruntent avec un crédit à court terme sur 1 an. Ils ont souvent emprunté pour investir dans l'élevage, en particulier dans l'élevage piscicole. Ils empruntent et remboursent leur dette à chaque cycle de l'élevage de poisson.

3.5. La question agraire et les tendances de ces dynamiques agricoles pour l'avenir?

La pollution de l'environnement est parfois un problème majeur: la culture et l'élevage intensifs en sont très largement responsables. Les cultures utilisant de la fumure organique et les semences locales sont remplacées par des semences hybrides, des produits chimiques et phytosanitaires. L'équilibre écologique est déstabilisé, les insectes présentant une utilité disparaissent et les épidémies apparaissent de temps à autre. L'élevage intensif est caractérisé par plusieurs portées par an, sans la durée conseillée de vide sanitaire. Pour ce qui est de l'utilisation de nombreux produits chimiques destinés à améliorer les rendements, on observe un manque de contrôle de la part de l'Etat et un manque de connaissance des éleveurs à l'origine de nombreuses épidémies. Le revenu augmente dans les premières années, mais elles sont ensuite généralement suivies par une baisse des revenus au fil des années qui ne permet plus de rembourser les dettes.

La différence de revenus entre les familles paysannes est de plus en plus grande à cause du fait qu'une partie des familles accumule des ressources comme le capital, la force de travail ou les outils modernes de production...alors que d'autres n'y parviennent pas. Cependant les terrains de production agricole sont limités, en particulier pour les jeunes ménages. Le revenu d'un actif exerçant diverses activités est plus de quatre fois supérieur à celui d'un actif venant d'une famille produisant à petite échelle principalement pour l'autoconsommation, et celui du paysan riche est plus de quinze fois supérieur à celui du paysan pauvre dans cette commune (Vu Dinh Ton et al, 2006). L'inégalité

d'accès aux ressources génère inexorablement des inégalités de revenus qui influent sur les possibilités de reproduction des ménages et sur l'accès aux services de santé, d'enseignement...

90% de la population dans la zone de recherche travaillent dans des exploitations familiales avec environ deux actifs par famille. La diversification des cultures, des élevages par unité de surface est la principale tendance dans les exploitations familiales communément appelé VAC. Les productions végétales sont essentiellement destinées à l'autoconsommation et les produits de l'élevage à la vente. Dans un tel système de production, le revenu peut augmenter. Les risques peuvent être limités en évitant la monoculture ou le mono-élevage. Mais cette production est très intensive et entraîne des problèmes d'épidémie à cause de la relation association entre les systèmes d'élevage: c'est le cas par exemple de la grippe aviaire et la fièvre aphteuse ou des maladies dans les élevages de poisson.

Aujourd'hui, dans la zone étudiée, une partie des familles n'a plus besoin de cultiver la terre, car ils ont d'autres activités extra-agricoles comme des commerces et d'autres services dans la petite ville située au centre de commune: leurs enfants sortent alors du secteur agricole. Ils louent leurs terres à d'autres paysans pour avoir le revenu du fermage : mais de plus en plus, cultiver du riz pour un faible revenu n'est plus souhaitable, étant donnée la hausse des prix des intrants agricoles. Ils ne veulent donc pas cultiver la terre mais ils ne renoncent pas à leurs parcelles à cause de l'inquiétude liée aux aléas économiques et incertitudes relatives à la politique agricole les communautés situées au Nord.

Pour les communes situées dans des conditions favorables aux transports routiers et situées près des grandes villes comme Ha Noi-Hai Phong-Quang Ninh et des zones industrielles, l'accès à ces marchés est plus facile pour la vente de produits agricoles de bonne qualité. Le développement d'une région de production des produits agricoles sans recours aux produits phytosanitaires pourrait donc s'avérer nécessaire tout en maintenant une activité de production animale. Pour soutenir la dynamique paysanne dans ce sens, les autorités devraient aider les familles à disposer d'une place suffisante pour construire des bâtiments d'élevages à une distance suffisante des zones d'habitation.

4. CONCLUSION GENERALE

Pendant les 20 dernières années, la rénovation économique a engendré une dynamique de développement agricole très positive, en particulier en ce qui concerne le niveau de la production agricole et les transformations des structures économiques agricoles. Les variétés hybrides à haut potentiel de rendement sont désormais largement répandues, occupant 90% de la surface rizicole. La culture sèche s'est fortement développée entre les années 1980 et 1990, en écourtant le temps de croissance des variétés hybrides, mais la chute des prix des produits agricoles sur le marché libre et l'augmentation de celui des intrants agricoles ont été ensuite à l'origine d'un abandon progressif des cultures sèches.

L'usage massif d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires est la cause première du déséquilibre écologique et de la pollution de l'environnement par la persistance des produits chimiques et antibiotiques dans les produits finaux.

La faiblesse de la surface de culture par actif est l'élément décisif qui incite régulièrement les paysans à transformer leurs activités de production agricole. Ce phénomène a été observé lors des transformations des cultures de riz en verger, puis en étangs piscicoles et enfin dernièrement en plantes d'agrément, afin d'augmenter le revenu par unité de surface.

Un autre problème dans la production agricole est l'importance des dettes. 68% du total des familles ont recours à un emprunt officiel de la banque ou des coopératives de crédit. En moyenne, chaque famille a une dette de 12,7 millions de dôngs, majoritairement reportée d'une année sur l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

1. Cochet H. et Devienne S. *Comprendre l'agriculture d'une région agricole: question de méthode sur l'analyse en termes de système de production*. Société française d'économie rurale, colloque de Lille, 18-19 novembre 2004.
2. Chu Huu Quy (2000). *La généralisation de quelques problèmes dans la gestion et l'utilisation de la terre agricole au Vietnam, Economie et politique foncière au Vietnam*. Maison d'édition d'agriculture, Hanoi.
3. Dufumier M. (2004). *Agricultures et paysanneries des Tiers mondes*. Karthala, 2004.

4. Les statistiques, rapport annuel de la commune de Cam Hoang.
5. Phan Dang Thang (2006). *Evolution des systèmes agraires dans une commune du delta du Fleuve Rouge au Nord du Vietnam: Le cas de la commune de Câm Hoàng, Câm Giàng, Hai Duong*. Mémoire de DEA, Institut National Agronomique Paris – Grignon, France.
6. Vu Dinh Ton et al., (2006). *Programme d'étude socio-économique: Etudes de cas dans trois communes du Nord du Vietnam*. CEIDR.
7. Vu Nang Dung (2001). *L'agriculture vietnamienne de 61 provinces et villes*. Ministère de l'agriculture et du développement rural, Maison d'édition d'agriculture, Hanoi, 2001.